



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'environnement, des installations classées
et des enquêtes publiques

Commune de Nîmes

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE PARCELLAIRE concernant les travaux d'aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la combe des oiseaux réalisés par la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole sur le territoire de la commune de Nîmes

Par arrêté préfectoral n° 30-2019-11-18-002 du 18 novembre 2019, une enquête publique parcellaire préalable à la cessibilité de parcelles nécessaires à la réalisation des travaux d'aménagement hydraulique des cadereaux d'Alès, de Camplanier et de la combe des oiseaux réalisés par la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole sur le territoire de la commune de Nîmes est ouverte en mairie de Nîmes **durant 15 jours consécutifs,**

du vendredi 6 décembre 2019, 9 heures, au vendredi 20 décembre 2019, 17 heures.

Les pièces du dossier soumis à enquête ainsi que le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête, à la mairie de Nîmes, siège de l'enquête publique, service foncier – 152, avenue Robert Bompard où ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, du lundi au vendredi inclus, de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Durant l'enquête publique, les observations pourront également être consignées par toute personne intéressée, directement sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet ou être adressées par correspondance au commissaire enquêteur (enquête cadereau de Camplanier) domicilié en mairie de Nîmes, service foncier, 152, avenue Robert Bompard, 30033 Nîmes cedex 9.

Monsieur Sigismond BLONSKI, officier retraité de l'armée de terre, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public à l'occasion des permanences qui seront tenues durant l'enquête, aux jours et heures suivants, en mairie de Nîmes, service foncier, 152, avenue Robert Bompard, 30033 Nîmes cedex 9.

le vendredi 6 décembre 2019, de 9 heures à 12 heures (jour de l'ouverture de l'enquête),
le vendredi 20 décembre 2019, de 14 heures à 17 heures (jour de la clôture de l'enquête).

Le présent avis sera affiché en mairie de Nîmes. Il sera également publié sur le site internet des services de l'État dans le Gard à l'adresse suivante : www.gard.gouv.fr

Le commissaire enquêteur dressera le procès-verbal de l'opération et donnera son avis dans un délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique.

Cet avis sera tenu à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête en mairie de Nîmes, service foncier, 152, avenue Robert Bompard, 30033 Nîmes cedex 9, ainsi qu'en préfecture du Gard, direction de la citoyenneté et de la légalité, bureau de l'environnement, des installations classées et des enquêtes publiques, 10 avenue Feuchères, 30045 Nîmes Cedex 9 et sur le site internet des services de l'État dans le Gard (www.gard.gouv.fr).